

COMITE SYNDICAL DU 4 JUIN 2021

Nombre de conseillers en exercice : 45 soit 1000 voix
Présents : 24 soit 734,5 voix
Votants (dont X pouvoirs) : 24 (soit 734,5 voix)

L'an deux mille vingt-et-un, le quatre juin
Le Comité syndical étant réuni à Derval (44)
après convocation légale,
Date de convocation : le 28/05/2021

Étaient présents : Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne – Murielle DOUTE-BOUTON, Communauté de communes de Brocéliande – Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande – Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval – Philippe JOUNY, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas des Bois – Jean-Claude RAUX, Communauté de communes de Nozay – Michel GUERNEVE, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération – David VEILLAUD, Liffré-Cormier Communauté – Jean RONSIN, Montfort Communauté – Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté – Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté – Bernard LECUYER, Pontivy Communauté – Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté – Jean-François MARY, Redon Agglomération – Yohann MORISOT, Redon Agglomération – Pascal HERVÉ, Rennes Métropole – Patrick HERVIOU, Saint-Méen-Montauban Communauté – Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté – Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté – Aude de la VERGNE, Vitré Communauté – Bernard LE GUEN, CAP Atlantique – Rémi PITRE, Syndicat Mixte Ouest 35.

Ont donné pouvoir :

Jean-Michel BUF, Communauté de communes de la Région de Blain donne pouvoir à Jean-François MARY, Redon agglomération – Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté donne pouvoir à Aude de la VERGNE, Vitré Communauté – Yann YHUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté donne pouvoir à Patrick LE DIFFON – Joseph DAVID, CAP Atlantique collège EPCI donne pouvoir à Bernard LE GUEN, CAP Atlantique collège eau potable.

Étaient absents et excusés :

Vincent MINIER, Bretagne Porte de Loire Communauté – Philippe BRIZARD (s), Bretagne Porte de Loire Communauté – Benoit ROLLAND, Centre Morbihan Communauté – Mikaël LOHEZIC (s), Centre Morbihan Communauté – Jean-Yves HENRY, Communauté de communes Erdre et Gesvres – Romuald MARTIN (s), Communauté de communes Erdre et Gesvres – Claire THEVENIAU (s), Communauté de communes de la région de Nozay – Rita SCHLADT, Communauté de communes de la région de Blain – Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération – Stéphane PIQUET, Liffré-Cormier Communauté – Dominique DENIEUL, Pays de Chateaugiron Communauté – Jean-Claude BELINE (s), Pays de Chateaugiron Communauté – Caroline BÜHOT, Rennes Métropole – Didier CHAPPELLON, Rennes Métropole – Thierry LE BIHAN, Rennes Métropole – Thierry RESTIF (s), Roche aux Fées Communauté – Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté – Michel ERRARD, Vitré Communauté. Claude BODET, CAP Atlantique collège Eau Potable – Joël SIELLER, SMG Ouest 35 – Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan – François CHÉNEAU, CARENE – Eric PROVOST, CARENE. Thierry BURLOT, Région Bretagne – André CROCQ, Région Bretagne – Marc HERVÉ, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine – Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine – Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique – Freddy HERVOCHON, Conseil départemental de Loire-Atlantique.

DELIBERATION

COMITE SYNDICAL DU 4 JUIN 2021

COMMUNICATION - Mission d'assistance conseil et d'accompagnement à la communication de l'EPTB – Désignation du COPIL

Lors du Comité syndical du 12 mars 2021, il avait été proposé de constituer et valider le COPIL chargé de suivre cette étude lors du Comité syndical du 4 juin prochain.

Suite à l'appel à candidature auprès des délégués syndicaux de l'EPTB, plusieurs élus se sont portés candidats pour participer au suivi de cette étude et intégrer le COPIL.

Il est proposé au Comité Syndical de désigner les élus suivants pour la constitution de ce COPIL :

- M. Joël TRIBALLIER de Questembert Communauté
- Mme Soazig LE TROADEC de Brocéliande Communauté
- M. Thierry EVENO, de Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération
- Mme Michèle MOTEL, de Vallons de Haute Bretagne Communauté.

L'étude réalisée par le groupement Bastille/Oxygen a démarré le 31 mars 2021.

L'état des lieux réalisé à partir d'un examen exploratoire des divers supports de communication de l'EPTB (supports écrits, presse, réseaux sociaux...), d'entretiens exploratoires et de visite de terrains a été présenté le 25 mai 2021 et va permettre l'élaboration d'un certain nombre de scénarios stratégiques en matière de communication. Les membres du COPIL sont donc invités à retenir les dates suivantes pour la poursuite de cette étude :

- Atelier focus (groupe élus) : le 23 juin 2021 matin (2h)
- COPIL Stratégie : 7 juillet 2021 matin
- COPIL Plan de com/plateforme de marque : le 16 septembre 2021 matin

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des voix, soit à 734,5 voix sur 734,5, la composition du COPIL communication proposée ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président de l'EPTB Vilaine

Jean-François MARY